



MAMAN SOLO EN DETRESSE CREDIT MAISON SUITE DIVORCE

Par **cothiale**, le **19/04/2022** à **11:16**

Bonjour,

JE VOUS EXPLIQUE, EN NOVEMBRE 2017 MON EX MARI QUITTE LE DOMICILE CONJUGUAL ME LAISSE SEULE AVEC NOS 3 ENFANTS ET LE CREDIT IMMOBILIER A PAYER IL DEMANDE LE [divorce](#) SUITE A UNE PREMIERE RENCONTRE AVEC LE JUGE CELUI CI DEMANDE A MR DE PAYER LE REMBOURSEMENT DU CREDIT REMBOURSER CREDIT D UNE DES 2 VOITURES
CELLE QUE LE JUGE ME LAISSE GARDER POUR LES ENFANTS

LE JUGE ME PERMETS DONC DE DEMENAGER CE QUE JE FAIS BIEN ENTENDU LE DIVORCE EST DONC PRONONCE QQQ MOIS PLUS TARD LE JUGE RENDS SON VERDICT MON EX MARI DOIT PAYER CREDIT IMMOBILIER LE RESTE CREDIT VOITURE PENSION ALIMENTAIRE DE 100 EUROS PAR ENFANTS ET UNE PENSION COMPENSATRICE DE 8000 EUROS POUR MOI

1 AN APRES JE RENCONTRE UN HOMME JE TOMBE AMOUREUSE IL ME DEMANDE EN FIANCAILLE ET PROPOSE DE RACHETER LE CREDIT DE MON EX MARI POUR A CES
DIRE AVOIR NOTRE CHEZ NOUS ONT EMMENAGE SAUF QUE 2 MOIS APRES MR SE SAUVE AVEC UNE JEUNE FILLE ME LAISSANT ENCORE TTE SEULE AVEC MES ENFANTS

ET CE FICHU CREDIT IMMOBILIER

DEPUIS JE PAYE LE CREDIT IMMOBILIER SEULE AVEC 1 [Smic](#)
JE PRECISE CELA FAIT MAINTENANT 3 HIVER OU JE NE PEUX ME CHAUFFER AU
BOIS J AI REUSSIE A ACHETER 2 FEUX A PETROLE POUR LES CHAMBRES DE MES
FILLES JE DORS DANS MON CANAPE DEPUIS 2 ANS CAR LE PLAFOND D UNE DES
CHAMBRE DE MES FILLE SE FISSURE DANGEUREUSEMENT ELLE EN PARLER A SON
PERE QUI LUI REPONDS JE M EN BATS LES PLUS D EAU FROIDE DS LA
SALLE DE BAIN PLUS QUE 3 PRISE QUI FONCTIONNE TJRS LA MM REPONSE DE MON
EX MARI DONC NOUS VIVONS EN SYSTEME D BCP DE TRAVAUX QUE JE NE PEUX
ASSUMER SEULE MON EX MARI C REMARIER ET A LA POSSIBILITE FINANCIERE DE
LOUER UNE MAISON POUR LUI ET UNE AUTRE POUR SA FEMME CAR IL NE VIVENT
PAS AU MM ENDROIT

MON EX MARI VERSE 200 EUROS DE PENSION ALIMENTAIRE POUR MES 2
FILLES ENCORE A MA CHARGE NE VEUT PAS PAYER MA PENSION COMPENSATRICE
DE
8000 EUROS QUI M AIDERAIS BCP POURTANT J AI FAIT APPEL A UN HUISSIER
MAIS LUI A UN [avocat](#) POUR CONTRER LE PAIEMENT

JE SUIS TOMBER MALADE BPCO STADE 2 ET JE NE SUPPORTE PLUS DE DEVOIR
SURVIVRE ICI LA MAISON NE CE VENDS PAS

EN SACHANT QUE RIEN N AS ETE SIGNER ENTRE MOI MON EX COMPAGNON ET
MON EX MARI LORS DU REENMENAGEMENT POUR LE CREDIT IMMOBILIER

PUIS JE ME PERMETTRE DE DEMENAGER REMETTRE SON RIB POUR LE CREDIT
IMMOBILIER SANS RIEN CRAINDRE NIVEAU JUSTICE BON NIVEAU EX MARI JE SAIS A
QUOI M EN TENIR IL AS TJRS ETE VIOLENT

MERCI D AVANCE POUR VOS REPONSES

Par **jodelariege**, le **19/04/2022** à **11:25**

bonjour

vous devriez éviter d'écrire en majuscule car c'est difficile à lire (et souvent cela veut dire
qu'on hurle mais je pense qu'il s'agit juste d'une erreur pour vous..)

je ne comprends pas bien l'histoire du crédit racheté par votre dernier ami :si il l'a racheté il
est à son nom et vous n'avez rien à payer.

vous devriez rencontrer une assistante sociale de quartier qui vous aidera dans vos démarches

Par **cothiale**, le **19/04/2022** à **11:29**

bjr oui excusez pour les majuscules c est parce que je travaille en majuscule et je ne pense pas a l enlever , pour mon dernier compagnon il n as rien signer pas verser d 'argent il m as quitter avant de faire la demarche de rachat donc la maison est tjrs au nom de mon ex mari proprietaire et a mon nom entant que co proprietaire